



Assemblée

Solidarité - Laïcité - Démocratie

En 2017, l'Amicale laïque de Saint-Brieuc a lancé une série d'échanges internes pour reprendre son projet d'association. C'est bien le moins que nous puissions faire dans une organisation de plus de 90 ans : s'interroger sur le sens de l'action, vérifier la fidélité aux principes fondateurs, s'assurer de l'adéquation des activités aux exigences contemporaines, mais aussi se préparer à poursuivre l'action dans les années à venir, à court et moyen terme. Les débats, menés jusqu'en mars 2018 ont fait ressortir les difficultés

d'interaction entre les personnes impliquées dans les multiples activités de l'Amicale. Il y a donc nécessité et peut-être même urgence à favoriser les échanges et les rencontres entre l'ensemble de ces personnes : adhérents, professionnels, bénévoles responsables d'activité ...

Il est apparu rapidement qu'un des nœuds du problème tient à nos lieux d'intervention. Nos activités se tiennent au Foyer laïque, mais aussi dans une dizaine d'autres lieux à travers la Ville, et l'installation de plusieurs activités à l'Espace rue de Cornouailles crée une dispersion supplémentaire. À d'autres périodes, le fait d'investir de multiples espaces a pu être un atout ; aujourd'hui, il est ressenti comme un facteur de méconnaissance entre les intervenants professionnels et de cloisonnement des sections. Non seulement l'image de l'Amicale en est brouillée, mais cela fait obstacle au projet, fondamental pour toute entreprise associative : l'échange, la relation entre les personnes.

Le Conseil d'administration en a tiré la conclusion que le projet associatif doit définir des modalités permettant la rencontre de tous. Dans cette optique, l'implantation des activités en un seul lieu – que ce soit le Foyer Laïque ou l'Espace – apparaît comme un objectif prioritaire. C'est en ces termes que nous avons posé la question à la Ville de Saint-Brieuc, c'est en ces termes que nous travaillons depuis l'AG extraordinaire de juin, en sachant qu'il s'agit d'un dossier à travailler en relation étroite avec la Ville.



Cette affaire pourrait paraître très auto centrée sur notre association au regard des événements qui agitent notre pays depuis l'automne, événements qui ne peuvent nous laisser indifférents, compte-tenu des questions lancées, avec brutalité, à la société française. Pensons à l'absence d'écoute, au sentiment d'isolement individuel, aux inégalités territoriales, au déclassement social. Pensons aux insultes racistes, à la mise en cause de la légitimité de l'impôt, à la contestation des formes de la démocratie républicaine, voire du principe même de Démocratie.

Tout cela nous interpelle en tant qu'association d'éducation populaire laïque, parce que notre l'action éducative devrait apporter plusieurs réponses aux problèmes posés par les gilets jaunes. Nous faisons partie de ces corps intermédiaires dont la fonction a été déniée, et dont le rôle est parfois cantonnée à l'organisation des loisirs. Or ces corps intermédiaires permettent aux citoyens de s'organiser en toute liberté ; ils leur offrent un lieu d'exercice de démocratie sociale et un cadre pour mener des projets collectifs.

Parce que nous sommes une association, l'un de nos moteurs est la solidarité que nous essayons de mettre concrètement en œuvre. Or nous constatons que des personnes restent à côté de nos démarches. Nous pourrions constater, avec fatalisme, qu'il reste beaucoup de chemin pour atteindre nos objectifs. Il serait plus approprié de considérer qu'il y a là une nécessité impérieuse qui nous impose de trouver des formes nouvelles d'intervention permettant de dépasser ce constat.

Parce que nos activités, celles de la vie associative, sont reconnues par les collectivités, et soutenues par celle-ci, les associations perçoivent cet argent public, ce produit de l'impôt, dont l'usage est aujourd'hui contesté. Disons-le : nous n'avons pas de culpabilité à ce sujet. Quand nous mettons en regard l'activité que nous déployons et l'argent qui nous est attribué pour faire fonctionner nos associations, nous ne rougissons pas des soutiens financiers (aides, subvention, convention, missions, ...) que les collectivités nous attribuent.

Parce que nous pratiquons l'éducation populaire, nous voyons avec consternation l'usage de « fake news », et nous constatons avec inquiétude la faiblesse des connaissances civiques, et la méconnaissance des fonctionnements collectifs.

Parce que nous sommes une organisation laïque, nous avons un attachement fondamental au « vivre ensemble », plus exactement, à la volonté de faire société, au-delà des choix religieux, des divergences politiques, des situations sociales ou des références culturelles qui nous distinguent. Cette volonté nous pousse à éviter ce qui défait la cohésion sociale et à mettre en œuvre ce qui la facilite.

Avec son ancienneté, ses effectifs, son implantation dans la Ville, l'Amicale laïque de Saint-Brieuc est plus qu'une simple association, elle est une institution, avec tout ce que cela représente : des pesanteurs du conformisme, sans doute. Mais aussi des compétences, de l'intelligence collective, des capacités d'intervention. Cette situation confère à notre Amicale laïque une responsabilité : celle d'assumer dans la continuité les principes qui ont assuré sa longue existence et qui ont attiré au fil des années des cohortes d'enfants, de jeunes et d'adultes, de militants et de simples adhérents, de professionnels et de bénévoles.

Plusieurs de ces principes ont été évoqués au cours de ce rapport moral : éducation, laïcité, solidarité, échange. Ajoutons un autre principe fondamental : la démocratie, démocratie qui va bien au-delà du fait de voter à échéance régulière pour désigner ceux qui ont la charge de diriger la Cité. La démocratie, consiste à privilégier le débat sur l'affrontement. Elle renvoie à la volonté de sortir du conflit par un consensus sur l'intérêt général, à utiliser le dialogue au lieu de la force et de la violence pour régler les désaccords.

Ne prenons pas prétexte des imperfections de la démocratie pour la combattre ; prenons-les comme des motifs pour la perfectionner. Dans les années 40, c'est par le déni de démocratie du gouvernement de Philippe Pétain que l'Amicale a été suspendue ... Ces temps-ci, la démocratie est attaquée dans le monde entier, en Amérique, en Europe. En France même, elle est mise en cause. Des institutions comme la nôtre, doivent s'attacher à promouvoir tous ces principes, à les enrichir de pratiques nouvelles, et les faire vivre au quotidien.

Camille Binder, 15 janvier 2019